



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pointe-à-Pitre, le 22 mars 2024

Valérie SAMUEL-CESARUS, Présidente du Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe, appelle à l'apaisement et à la prise de conscience

Depuis quelques jours, les Îles de Guadeloupe sont victimes d'une grève de l'eau impliquant une longue période de coupures et qui menace la sécurité sanitaire des habitants et des touristes.

Cette situation affecte sévèrement les lieux de résidence, les restaurateurs, les hébergements touristiques et tous les lieux accueillants du public.

Si cette grève venait à perdurer, elle aurait pour effet de mettre en péril les emplois dans ce secteur.

En plus du volume important de retours négatifs, exprimés sur les réseaux sociaux, **ce qui est dévastateur pour l'image de la destination**, les clients présents dans l'archipel pourraient être nombreux à réclamer remboursement et rapatriement sanitaire. Les réservations pour les prochains jours pourraient aussi être fortement impactées.

Les professionnels du secteur nous expriment leur vive inquiétude, que nous partageons car pleinement conscients des conséquences dramatiques d'une telle situation sur les années de travail acharné, pour faire de l'activité touristique un fleuron de la croissance économique régionale.

Alors même que les équipes s'attèlent à la promotion de la destination, sur le terrain : en janvier au Salon de la Plongée à Paris, en début du mois de mars au salon ITB Berlin, ce week-end au Salon National de la Femme de Montréal et au Salon du Randonneur à Lyon, puis, dans quelques jours au Seatrade de Miami (salon majeur du secteur de la croisière), **cette situation, particulièrement difficile à vivre pour les Guadeloupéens et pour les voyageurs, entache durement le travail de valorisation, confié au Comité du Tourisme des Îles de Guadeloupe par les collectivités principales que sont la Région Guadeloupe et le Conseil Départemental.**





Nous appelons de nos vœux une conscientisation et la mise en place **d'un service minimum de 5 à 6 heures par jour, aux heures les plus propices**. Mesure visant à éviter un impact négatif sur la population et une catastrophe économique pour **le tourisme, qui représente plus de 29% de la richesse intérieure** et plus de 8 000 emplois directs.

Par ailleurs, le CTIG s'inscrit dans une volonté d'accompagner les établissements d'accueils touristiques dans l'équipement systématique de citernes et de récupérateurs d'eau de pluie.

Le CTIG se veut force de propositions pour articuler cette mesure en lien avec les dispositifs d'aides financières prévues par la Collectivité régionale et le Conseil départemental, de sorte que ces équipements soient dans un avenir proche, accessibles au plus grand nombre.

À propos des Îles de Guadeloupe

Les Îles de Guadeloupe forment un archipel à taille humaine, composé de 5 destinations complémentaires et de toutes beautés : Basse-Terre, Grande-Terre, la Désirade, les Saintes et Marie-Galante. La destination est une merveille pour les adeptes de slow tourisme et d'activités nautiques avec ses 400 km de plages, son eau limpide à 27° toute l'année et ses fonds marins remarquables. Ses terres offrent le spectacle d'une nature époustouflante, traversée de forêts tropicales, rivières et cascades. Entre autres joyaux, la baie des Saintes, inscrite au Club des Plus Belles Baies du Monde, et le sommet de la soufrière, le plus haut sommet des Petites Antilles, présentent des panoramas à couper le souffle. Les gourmets apprécient les spécialités culinaires et senteurs locales dont celles du café, du cacao, de la vanille ou encore du rhum, mondialement reconnu. Et parce que l'archipel dispose également d'un patrimoine riche, des musées, des concerts et des expositions font vibrer les visiteurs toute l'année au rythme des Antilles.